

	Fiche de poste Infirmier(e) en ambulatoire	Référence : ref
		Date de création :
		Date d'application : date
		Version : ver
		Page 1 sur 3
Rédigé par : sign1 Fonction : fonct1 DateSign1	Vérifié par : sign2 Fonction : fonct2 DateSign2	Validé par : sign3 Fonction : fonct3 DateSign3

Identification du poste - Répertoire Des Métiers De La Fonction Publique Hospitalière (RMFPH)

Famille : Soins

Spécificité du poste

Quotité : 100%

Horaires : Amplitude horaires : 7h – 19h du lundi au vendredi.

Durée : 3 ans renouvelable 1 fois.

Organisation sur 4 secteurs :

Secteur chirurgie : 7h/19h

Secteur 1 médecine : 8h30/18h30

Secteur 2 médecine : 8h/18h

Secteur 3 médecine : 9h/19h

Définition du poste

Evaluer l'état de santé d'une personne et analyser les situations de soins. Concevoir, définir et planifier des projets de soins personnalisés. Dispenser des soins de nature préventive, curative ou palliative visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé. Réaliser l'éducation thérapeutique et l'accompagnement des patients.

L'infirmier(ère) est garant(e) de la qualité des soins et de la sécurité des patients dans le respect des règles déontologiques et des textes réglementaires.

Il/elle répond aux exigences de la pratique ambulatoire.

Missions et activités

1. Activités métier :

- Contrôle et gestion des matériels, dispositifs médicaux et produits
- Coordination et organisation des activités et des soins
- Formation et information de nouveaux personnels et de stagiaires
- Information et éducation de la personne, de son entourage et d'un groupe de personnes
- Observation de l'état de santé et le comportement relationnel et social d'une personne
- Réalisation de soins de confort et de bien-être
- Réalisation de soins et d'activités à visée préventive, diagnostique, thérapeutique
- Recueil de données cliniques
- Rédaction et mise à jour du dossier patient
- Surveillance de l'évolution de l'état de santé de la personne
- Veille et recherche professionnelles

	Fiche de poste Infirmier(e) en ambulatoire	Référence : ref
		Date de création :
		Date d'application : date
		Version : ver
		Page 2 sur 3

2. Activités spécifiques ambulatoire médecine

Organisation et coordination des soins du secteur :

Prendre connaissance du planning de soins

Vérifier les prescriptions médicales et la complétude du dossier patient

Contrôler la disponibilité des médicaments, dispositifs médicaux et matériels nécessaires

Organiser la prise en charge des patients du secteur

Prise en charge des patients :

Accueillir et installer les patients

Vérifier les éléments administratifs et l'organisation du transport

Réaliser les soins prescrits dans le respect des règles de sécurité

Surveiller l'état clinique des patients pendant la prise en charge

Adapter l'accompagnement en fonction du degré d'autonomie

Traçabilité et transmissions :

Assurer la traçabilité des soins dans le dossier patient informatisé

Relever les constantes et les éléments de surveillance

Rédiger les transmissions infirmières

Valoriser les soins liés à la dépendance

Organisation de la sortie :

Vérifier les ordonnances et les rendez-vous de suivi

Organiser ou confirmer le transport du patient

Réaliser les transmissions nécessaires vers les partenaires extérieurs si besoin

Assurer la traçabilité de la sortie dans le dossier patient

3. Activités spécifiques en chirurgie ambulatoire

L'activité chirurgicale s'organise selon le principe de **marche en avant** et se réalise en collaboration avec l'aide-soignante du secteur ainsi qu'en lien étroit avec l'équipe du bloc opératoire et le STIP.

La veille de l'intervention

- Vérifier l'exhaustivité du dossier ambulatoire et sa conformité aux bonnes pratiques
- S'assurer de l'identité du patient tout au long de la prise en charge
- Préparer les dossiers de bloc et vérifier la présence de la consultation d'anesthésie
- Réaliser la macro-cible d'entrée
- Participer à l'organisation des chambres et de l'activité

Le jour de l'intervention

- Accueillir le patient et la personne accompagnante
- Vérifier le bracelet d'identité
- Vérifier la présence d'un accompagnant pour la sortie et la nuit suivant l'intervention
- Contrôler le dossier opératoire et les documents indispensables
- Vérifier les autorisations de soins
- S'assurer de la mise en application des consignes pré-opératoires
- Vérifier la présence du matériel post-opératoire (attelle, béquilles...)
- Mettre en œuvre les prescriptions anesthésiques et médicales

	Fiche de poste Infirmier(e) en ambulatoire	Référence : ref
		Date de création :
		Date d'application : date
		Version : ver
		Page 3 sur 3

Au retour du bloc opératoire

- Assurer la surveillance post-opératoire et post-anesthésique
- Mettre en œuvre les prescriptions du chirurgien et du médecin anesthésiste
- Tracer l'évaluation de la douleur et adapter la prise en charge
- Signaler toute anomalie au médecin

À la sortie

- Réaliser le score d'aptitude à la rue
- Appliquer les prescriptions de sortie
- Expliquer et remettre les documents de sortie (ordonnances, consignes, arrêt de travail...)
- Donner les médicaments si nécessaire pour la première nuit
- Vérifier que le patient quitte le service avec tous les documents nécessaires
- Rédiger la macro-cible de sortie
- Réaliser le mouvement de sortie dans Crossway

Savoirs	<i>Connaissances approfondies en soins et pratiques soignantes</i> <i>Connaissances approfondies en communication et relations interpersonnelles</i> <i>Connaissances générales des méthodes de gestion administrative</i> <i>Maîtrise des logiciels métiers : CROSSWAY (ou formation prévue).</i>
Savoir-faire (Capacité à)	<i>Travailler en équipe pluridisciplinaire</i> <i>Gérer les priorités</i> <i>Exercer en autonomie et articuler ses différentes missions</i>
Savoir-être	<i>Sens de l'accueil, de la communication et de la confidentialité.</i> <i>Rigueur, méthode et sens de la traçabilité.</i> <i>Empathie et écoute active</i> <i>Esprit d'initiative</i>

Connaissances générales : Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximums.

Connaissances détaillées : Connaissances détaillées, pratiques et théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un an.

Connaissances approfondies : Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4 ans.

Relations professionnelles

Liens hiérarchiques :

Direction des soins
Cadre de pôle
Cadre du service

Liens fonctionnels :

Equipe médicale et paramédicale des services de soins
Equipes administratives